

*Questions orales*

Je puis donner à mon collègue l'assurance que le gouvernement est tout à fait au courant de l'excellente réputation dont jouit la base, en raison des interventions très énergiques qu'ont faites à son sujet le député de Brandon—Souris et ses collègues du Manitoba.

\* \* \*

**LES PROGRAMMES SOCIAUX**

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Statistique Canada a publié aujourd'hui une étude qui démolit l'argument favori du gouvernement selon lequel le déficit du pays est attribuable aux dépenses des programmes sociaux. L'étude démontre en effet que ces dépenses n'ont pas augmenté par rapport au Produit intérieur brut depuis 16 ans.

Le ministre des Finances prendra-t-il sérieusement en considération cette étude qui démontre que ce sont les allègements fiscaux consentis aux sociétés et la politique des taux d'intérêt élevés des gouvernements libéraux et conservateurs successifs qui sont les principales causes du déficit? Prendra-t-il des mesures pour mettre fin à la générosité de son gouvernement envers les grandes sociétés et les riches particuliers au Canada et montrer qu'il tient vraiment à juguler le déficit?

• (1440)

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député reconnaîtra sûrement avec moi que l'un de nos plus formidables défis en matière de coûts budgétaires, c'est celui du service de la dette nationale, la dette dont nous avons hérité des libéraux à notre arrivée au pouvoir en 1984.

Oui, notre gouvernement a été généreux relativement aux programmes sociaux de notre pays et il continuera de l'être. Je rappelle que sur une base quinquennale, les principaux paiements de transfert aux provinces, qui servent surtout à financer les services de santé et d'éducation et autres prestations dont bénéficient les Canadiens moyens, sont passés de 150 milliards de dollars pour la dernière période à 183 milliards pour la présente période quinquennale.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona):** Je fais remarquer en toute déférence, monsieur le Président, que ce n'est pas ce que révèle l'étude. Elle montre en fait que les dépenses sociales sont demeurées les mêmes depuis 16 ans. Je reconnais avec le ministre des Finances que le déficit est largement attribuable aux allègements fiscaux accordés aux sociétés par le Parti libéral du Canada. Mais ça n'excuse pas le gouvernement actuel d'avoir refusé de

supprimer bon nombre des principales échappatoires qui subsistent depuis cette époque.

Étant donné que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social aura aujourd'hui et demain des entretiens avec ses homologues provinciaux, le ministre des Finances s'engagera-t-il aujourd'hui, auprès de la Chambre, à ce qu'on ne touche plus aux programmes sociaux du pays pour réduire le déficit, qui n'est pas attribuable aux dépenses sociales. Quand fera-t-on payer les grandes sociétés pour réduire le déficit?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, je viens de dire au député que pour la période quinquennale se terminant avec l'exercice de 1991-1992, le montant des paiements de transfert fédéraux aux provinces s'élevait à 150 milliards de dollars. Pour la période quinquennale actuelle, de 1991-1992 à 1995-1996, nous comptons verser 183 milliards en paiements de transfert aux provinces, qui serviront surtout à financer les services de santé, de bien-être et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une réduction, mais d'une augmentation. Les paiements de transfert sont passés de 950 \$ à 1 250 \$ par habitant au cours des cinq dernières années. Il ne s'agit pas d'une réduction, mais d'une augmentation.

\* \* \*

**LA STRATÉGIE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES**

**Mme Ethel Blondin (Western Arctic):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. La section commerciale de l'Arbre de la Grande Paix du Centre d'accueil de Yellowknife a soumis à la Stratégie canadienne de développement économique des autochtones un projet qui devrait permettre à long terme de créer une base économique viable et essentiellement indépendante pour la collectivité autochtone des Territoires du Nord-Ouest.

Nombreux sont ceux qui pourraient profiter d'un tel projet. Alors, pourquoi le gouvernement renie-t-il sa responsabilité fiduciaire envers les peuples autochtones en rejetant, semble-t-il, cette proposition globale et économiquement viable?

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)):** Monsieur le Président, la question que pose la députée est très intéressante. Au cours des cinq dernières années, grâce au Programme canadien de développement économique des autochtones, plus de 4 000 petites entreprises ont été mises sur pied à l'intérieur et à l'extérieur des réserves du Canada.